	Il est FORTEMENT conseillé de réduire les contacts sociaux au cours des prochains mois.
	Doit être approuvée par la direction à chaque session et toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle approbation
Bulle familiale	Constituée d'un maximum de 10 personnes, celles-ci ne changent pas. Inclut uniquement des membres habitant aux résidences et logeant sur un même pavillon ou étage. Chaque membre doit détenir une cocarde avec photo et identifications, qu'il doit présenter à la demande.
	1 visiteuse ou visiteur interne / chambre
	Port du masque obligatoire à l'extérieur des chambres; peut utiliser la salle de bain assignée à la personne visitée.
Visiteuses et visiteurs	VISITEURS EXTERNES (AUX RÉSIDENCES) INTERDITS DANS LES LIEUX COMMUNS
	Pour accueillir un visiteur masculin dans un pavillon réservé aux femmes: Informez la personne responsable de secteur et publiez l'information sur la page Facebook de son secteur Le visiteur doit: Rester à la chambre de la personne visitée, sans accès aux lieux communs Utiliser la salle de bain de la personne visitée Avoir en tout temps une tenue convenable: pantalon et chandail Dormir aux résidences un maximum de 2 nuits Respecter les consignes en cours aux résidences
Accès aux cuisines	Aucun visiteur externe aux résidences Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale autour d'une table, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation (1 m) entre les tables.
(à l'exception G3-1013)	OU Sans bulle familiale: maximum de 6 personnes autour d'une table, masque peut être retiré lors de la prise de nourriture, avec distanciation (1 m) entre les tables.
	*** Si la sécurité vous interpelle, les membres de la bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession. ***

Autour d'un repas (à l'exception G3-	
	*** Si la sécurité vous interpelle, les membres de la bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession.
	Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale avec cocardes, sans distanciation ni masque.
Accès aux salles d	Sans bulle familiale: maximum 6 personnes, masque peut être retiré une fois assis. ***
	Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis. ***
	Aucun visiteur externe aux résidences Ouvert jusqu'à 23 h pour activité et autres. À partir de 23 h pour étude seulement
Accès aux lieux communs : Salons, salles de	Avec bulle familiale: membres de maximum 1 bulle familiale, par zone définie, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis. Et/Ou jeux Sans bulle familiale: maximum de 6 personnes, par zone définie, avec distanciation (1 m) entre les tables, masque peut être retiré une fois assis.
	*** Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis. *** ATTENTION Partie de billard, les joueurs ne peuvent pas retirer leur masque, même s'ils conservent une distanciation sociale de 2 mètres.

	Activités intérieures	SELON LA CAPACITÉ DU LOCAL Avec bulle familiale : membres de maximum 1 bulle familiale avec cocardes, par zone définie, sans distanciation ni masque. Et/Ou Sans bulle familiale : maximum de 6 personnes, par zone définie, avec distanciation (1 m) entre les tables, masque peut être retiré une fois assis. *** Si la sécurité vous interpelle, les membres d'une bulle familiale doivent tous avoir leur cocarde en leur possession, sinon le local sera fermé sur le champ sans autre avis. ***
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES	Activités extérieures de sports	Activités autorisées dans les zones résidences.
ACTIVITÉS E	Rassemblements - extérieurs	Activités autorisées dans les zones résidences.